

## République Islamique de Mauritanie

### Commission Technique Consultative de la Statistique

#### PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE LA STATISTIQUE (C.T.C.S.), TENUE LE 8 JUIN 2000

Le lundi 08 juin Deux Mille, s'est tenue de 10 H 30 à 12 H 30, dans la salle des réunions de l'Office National de la Statistique (O.N.S.), une réunion de la Commission Technique Consultative de la Statistique (C.T.C.S.), sous la présidence de Monsieur SIDNA OULD N'DAH, Directeur Général de l'Office National de la Statistique, Président de ladite Commission. La liste des participants est jointe à l'annexe.

En ouvrant la séance, le Directeur Général de l'Office National de la Statistique a tenu tout d'abord à remercier le PNUD et la Coopération Française pour leur appui généreux à l'élaboration du Schéma Directeur de la Statistique (SDS) et s'est félicité des résultats positifs générés par le processus participatif instauré.

En rappelant l'objet de la réunion qui est de procéder à la validation de l'étape IV, cette étape a-t-il dit, a pour objectif de compléter les travaux des précédentes étapes qui ont fait l'objet des publications suivantes :

- Etape II : Bilan de l'existant
- Etape III : Etude des scénarios

Il a proposé l'ordre du jour suivant :

#### **1- Examen et validation de l'Etape IV**

#### **2- Questions Diverses.**

La proposition ayant été approuvée, le Coordinateur du Projet et les autres membres du noyau ont été invités à présenter le rapport.

#### **EXAMEN et VALIDATION du RAPPORT d'ETAPE IV.**

Le Coordinateur du Schéma Directeur de la Statistique (SDS) a d'abord rappelé que le rapport de fin d'étape IV, constitue le dernier document du Schéma Directeur de la Statistique (SDS) pour la période 2000-2005.

Cette étape aboutit aux plans d'action annuels qui constitueront le Schéma Directeur de la Statistique (SDS).

Les plans d'action ont vocation à rendre plus lisible le Schéma Directeur de la Statistique (SDS), en articulant dans le temps une série de projets essentiels.

La liste des projets a été bâtie conformément au système Cible déterminé à l'étape II. Les projets ont été classés en 6 catégories :

- Le dispositif institutionnel
- Les opérations statistiques
- Les infrastructures informatiques
- L'archivage et la diffusion des statistiques
- La normalisation
- Les infrastructures physiques.

Il revenait ensuite au consultant National de présenter le contenu du rapport.

Le rapport soumis à l'examen de la Commission Technique Consultative de la Statistique a-t-il dit, est réalisé dans le cadre de l'étape IV du processus d'élaboration du Schéma Directeur de la Statistique (SDS). Il est le fruit d'un travail collectif auquel ont participé l'ensemble des membres des Commissions spécialisées mises en place pour le processus d'élaboration du Schéma Directeur de la Statistique qui est de nature participative.

Ce rapport finalise les travaux menés dans le cadre des étapes II et III; il a pour objet d'établir les plans d'action annuels qui constituent le SDS.

Il est structuré autour de quatre points.

Le chapitre I qui sert d'introduction fait le rappel des principaux éléments des rapports précédents.

Dans le chapitre II qui est relatif aux plans d'action annuels, il a été identifié et décrit aussi bien le dispositif institutionnel que les opérations statistiques à mettre en œuvre pour atteindre la production cible.

Ce chapitre II comprend deux parties :

1. La première traite du dispositif institutionnel. Il s'agit, entre autres des dispositions à prendre pour améliorer l'environnement institutionnel et réglementaire, renforcer les capacités des composantes du Système Statistique National (SSN) et assurer une formation statistique aux cadres travaillant au sein du SSN.
2. Dans la deuxième partie les opérations statistiques ont été identifiées et décrites par domaine et par filière.  
Auparavant, des suggestions de nature à contribuer à la réalisation dans de bonnes conditions du SDS ont été proposées. Il s'agit de :
  - s'organiser de manière à intégrer, autant que faire se peut, les directives relatives au mode de collectes des données primaires,
  - établir avec les partenaires un protocole d'accord confirmant la conformité de leurs interventions avec les opérations inscrites dans le SDS dont le financement et la réalisation sont à programmer.
  - mettre en place un dispositif centré à l'ONS pour la réalisation des opérations d'envergure, les opérations sectorielles et autres étant réalisées, elles, par les services concernés avec l'appui technique de l'ONS.

Le troisième chapitre du rapport propose un dispositif à mettre en place pour la mise en œuvre et le suivi de l'exécution du SDS

Le chapitre IV regroupe les annexes du rapport.

Il a été fait remarquer que, dans le rapport, la visibilité de la programmation des actions est meilleure pour les 2 ou 3 premières années ; le dispositif institutionnel proposé doit permettre de préciser progressivement le calendrier d'exécution des opérations prévues pour les années les plus lointaines.

Les points suivants ont été soulevés :

- La collecte des données sur l'investissement public et privé.
- La tenue du prochain recensement de l'agriculture en 2004.
- La place de la statistique dans les activités de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) ; à ce propos le représentant de la Banque s'est engagé à faire parvenir une note officielle.
- La place relative des statistiques des pêches et de celles de l'agriculture.
- La place des statistiques selon le genre.
- Il a été proposé de faire apparaître le terme statistiques publiques sur la page de garde du rapport.
- Citer dans le rapport les documents de travail consultés.
- Intégrer l'enquête migration et les monographies régionales dans les plans d'action.
- Mettre l'accent sur les opérations qui n'ont pas encore trouvé de financement.

Les participants ont insisté sur la place à donner dans le futur aux statistiques de l'environnement.

Des corrections mineures ont aussi été demandées par les représentants de la Santé et de l'Education.

Après un large débat, la Commission Technique Consultative de la Statistique a loué le travail produit et a fait les recommandations suivantes :

- Elargissement de la Commission Technique Consultative de la Statistique (C.T.C.S.) aux représentants des organisations socioprofessionnelles (CGEM, CIMDET, Chambre de Commerce, etc.) pour une prise en compte de l'investissement privé et parapublic.
- Extension du site Web de l'Office National de la Statistique aux autres structures statistiques SSN

- Rechercher l'harmonisation des systèmes informatiques.
- Proposer des solutions adéquates pour la collecte des statistiques sur l'environnement ;
- Impliquer les commissions spécialisées dans les travaux d'harmonisation des concepts, des méthodologies, etc.
- Mieux faire connaître les plans d'action aux producteurs et utilisateurs par l'organisation d'un séminaire.
- Organiser une table ronde avec les partenaires au développement.
- Insister, au niveau du cadre institutionnel destiné à la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique, sur l'élaboration de la loi statistique et des décrets.
- Transmission à temps à la DPE/MAED des plans d'action chiffrés pour leur programmation au Budget Consolidé d'Investissement.

Après les recommandations, la Commission Technique Consultative de la Statistique a validé le rapport de l'étape IV consacrée aux plans d'action annuels pour sa transmission au Comité Interministériel de la Statistique.

### **QUESTIONS DIVERSES**

La Commission a salué l'esprit de collaboration de l'Office National de la Statistique dans lequel sont menées les activités en association avec les autres structures du SSN. Il s'agit d'activités comme EMEAP, RGPH 2000, Enquête Démographique et de Santé (EDS) séminaire sur le système d'information sur l'emploi etc.

Sur proposition du Directeur Général de l'Office National de la Statistique, les participants ont retenu les locaux de la Direction des Politiques, du Suivi et de l'Evaluation au Ministère de Développement Rural et de l'Environnement (MDRE) pour abriter la prochaine réunion de la Commission Technique Consultative de la Statistique (CTCS) prévue aux environs du 14 Septembre 2000.

Fait à Nouakchott le 12 juin 2000

Le Secrétaire de séance

Le Président de la Commission Technique  
Consultative de la Statistique

Bâ Kalidou

SIDNA OULD N'DAH